

Appel à candidature à un poste de Technicien forestier H/F

Centre National de la Propriété Forestière
Grand Est

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien forestier H/F
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit public, selon statut des personnels du CNPF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe. Poste ouvert aux travailleurs handicapés
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPF (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent ou grilles fonction publique de l'Etat. Fourchette : entre 31.6K€ et 41.2K€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Nancy (54)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} janvier 2027

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation de la région Grand Est du CNPF est composée d'une cinquantaine d'agents, implantés au siège messin ou dans l'une des 9 antennes départementales. Le CNPF Grand Est est au service d'environ 370 000 propriétaires forestiers, représentant 863 000 ha.

Le Grand Est est l'une des régions les plus boisées de France avec un taux de boisement de 33 %. Les peuplements feuillus sont majoritaires avec une nette prédominance du Hêtre et du Chêne.



www.cnpf.fr



Description du poste

Le/la Technicien(ne) Forestier(e) sera en charge de la mise en œuvre sur le **département de la Meurthe-et-Moselle** des missions du CNPF suivantes :

- promotion et instruction des documents de gestion durable ;
- vulgarisation sylvicole et sensibilisation à la gestion forestière, formations, réunions, conseils individuels ;
- correspondant-observateur du réseau Département de la Santé des Forêts (DSF) ;
- appui et accompagnement des collègues chargés de missions du programme Petit Forêt Privée ;
- participation aux études régionales, dont les thématiques évoluent selon les priorités de l'établissement (actuellement études en lien avec les crises sanitaires, la Défense des Forêts contre les Incendies et l'adaptation des forêts aux changements climatiques) ;
- appui aux stratégies locales de développement forestier : animation des structures de regroupement existantes (associations forestières, associations syndicales autorisées,...), promotion des PSG concertés et GIEEF, mobilisation groupée, amélioration de la desserte et du foncier ;
- suivi des placettes expérimentales présentes sur le département ;
- relations avec les partenaires locaux du CNPF : élus locaux, gestionnaires forestiers, Chambre d'Agriculture, organisations professionnelles, etc. ...
- participation aux réunions d'urbanismes et commissions cynégétiques (réalisation des relevés ICE, fiche de signalement de dégâts).

Profil recherché

Formation – expériences

- Technicien(ne) forestier(e), BTS option gestion forestière/ production forestière ou diplôme équivalent,
- Maîtrise des logiciels informatiques courants et des logiciels de cartographie ;
- Permis B valide obligatoire.

Compétences et qualités requises

- Rigueur, sens de l'organisation et du travail d'équipe ;
- Autonomie et esprit d'initiative ;
- Capacité de synthèse et de rédaction ;
- Capacité d'animation et de concertation,
- Sens du contact.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Participation employeur mutuelle santé (obligatoire) ;
- Activité télétravaillable, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur.

Personnes à contacter

- | | | |
|-----------------------------|----------------|--|
| • Franck PARENT, Directeur | 06 98 01 08 97 | franck.parent@cnpf.fr |
| • Laurie MULLER, Ingénieure | 06 89 87 02 88 | laurie.muller@cnpf.fr |

Envoyer pour réception effective avant le **6 novembre 2026** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

Monsieur Franck PARENT, Directeur du CNPF Grand Est
41 avenue du Général de Gaulle
57050 LE BAN SAINT MARTIN

grandest@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra **semaine n°47**, dans les locaux du CNPF Grand Est, à Nancy (54).